

Compte rendu de séance

Séance du 21 Octobre 2025

L' an 2025 et le 21 Octobre à 19 heures 35 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,mairie - Salle du Conseil sous la présidence de
BARTIER Alain Maire

Présents : M. BARTIER Alain, Maire, Mmes : BLANC Ingrid, MANIA Stéphanie, OTENDE Juliette, MM : BATON Stéphane, BOITEL Patrick, DUHAMEL Fabien, FRANCOIS Gervais, FRANCOIS Lucien,

Excusé(s) ayant donné procuration : M. FOURMAUX Jean-François, DESBONNET Guillaume, BRIET Cédric,
Excusé(s) : M. MAYEUR Gilbert

Absent(s) : M. ALDEGHERI Patrick;GERVAIS Philippe

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 10

Date de la convocation : 14/10/2020

Date d'affichage : 14/10/2025

Acte rendu exécutoire

après dépôt en PREFECTURE DU PAS DE CALAIS
le :

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : M. FRANCOIS Lucien

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Convention de partenariat entre le Département du Pas de Calais et la Commune de Acq - 2025_33D
Renouvellement Convention Développement Séjour Enfants avec la CAF - 2025_32D
Convention Complémentaire santé - 2025_34D
TARIF MARCHÉ DE NOËL - 2025_35D

Convention de partenariat entre le Département du Pas de Calais et la Commune de Acq
réf : 2025_33D

Monsieur le Maire rappelle que la commune est partenaire dans le cadre du schéma de développement de la lecture publique dans le département du Pas de Calais.

Il convient donc d'autoriser le maire à signer la convention pour l'accès des bibliothèques de proximité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter la convention et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document s'y rapportant.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Renouvellement Convention Développement Séjour Enfants avec la CAF

réf : 2025_32D

Monsieur le Maire rappelle que le "Contrat Développement Séjour Enfants" avec la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais, arrive à échéance et qu'il convient donc de le renouveler pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter le renouvellement du Contrat Développement Séjour Enfants et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer ainsi que tout document s'y rapportant.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Convention Complémentaire santé

réf : 2025_34D

Monsieur le Maire rappelle que la commune Participe déjà à la complémentaire santé sur les contrats labélisés. Il convient néanmoins d'autoriser le maire à signer le renouvellement de la convention entre le CDG62 et la MNT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter la convention et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document s'y rapportant.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

TARIF MARCHÉ DE NOËL

réf : 2025_35D

La commune de Acq organise un marché de Noël le 6 décembre 2025.

Les inscriptions se feront en mairie, et sur place le jour du repas.

A ce titre, il convient de délibérer pour fixer le tarif des tickets pour cette journée

Ticket repas 8€

Ticket activité 3€

Ticket emplacement 5€

Les recettes seront encaissées par les régisseurs de la régie de recette.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'approuver la tarification proposée ci-dessus.

Le conseil municipal de Acq DECIDE d'adopter cette délibération

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Complément de compte-rendu:

- Un nouveau contrat concernant le parc informatique a été signé avec la société AMI PRO. La municipalité est désormais propriétaire de l'ensemble du matériel. 3 devis ont été réalisés en amont.

- Le prochain bulletin sera distribué en novembre.

- Le prochain conseil d'école aura lieu le 07/11/2025 à 18h, en mairie d'Acq.

Séance levée à: 0:00

En mairie, le 01/12/2025

Le Maire
Alain BARTIER

